



Le 13 octobre 2017

AUX CLIENTS DES PRODUITS ET SERVICES EN HUILE, DES SERVICES DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION ET/OU DES SERVICES DE NETTOYAGE DE CONDUITS DE SEARS (COLLECTIVEMENT, LES « ENTREPRISES ACQUISES »)

Objet : Acquisition des Produits et Services en huile, des services de chauffage et de climatisation et des services de nettoyage de conduits de Sears par Confort Expert Inc.

Objet : Dans l'affaire du plan de transaction et d'arrangement de Sears Canada Inc. *et al.* (n° de dossier de la cour CV-17-11846-00CL)

Vous n'êtes probablement pas sans savoir que Sears Canada Inc. et certaines de ses filiales (collectivement, « **Sears Canada** ») se sont placées sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « **LACC** ») aux termes d'une ordonnance initiale rendue par la Cour supérieure de justice de l'Ontario (rôle commercial) (la « **Cour** ») le 22 juin 2017. Dans le cadre de l'instance en vertu de la LACC, la Cour a approuvé l'acquisition, par Confort Expert Inc. (« **Confort Expert** »), des entreprises acquises, ce qui comprend la cession des contrats en cours avec les clients que Confort Expert honorera à l'avenir.

Par conséquent, Confort Expert prendra en charge l'ensemble des obligations et bénéficiera de l'ensemble des droits de Sears Canada aux termes des contrats de service, d'entretien, de location ou de crédit-bail visant des équipements, selon le cas, que vous avez conclus avec Sears Canada, à compter du **13 octobre 2017**. Nous confirmons que votre/vos contrat(s) conserve(nt) leurs effets, mais que vous faites maintenant affaire avec Confort Expert.

Concernant votre prochain paiement, si vous versiez vos paiements directement à Sears Canada, vous devrez maintenant les verser à Confort Expert. Veuillez communiquer avec un représentant de Confort Expert aux coordonnées ci-après pour organiser le transfert de vos paiements à Confort Expert. Si vous effectuez déjà des paiements directement à Confort Expert, vous n'avez aucune autre mesure à prendre.

Depuis plusieurs années, Confort Expert exploite les entreprises acquises pour le compte de Sears Canada. Cette transaction ne devrait occasionner aucune interruption de services et Confort Expert continuera à fournir ceux-ci dans le cours normal. Confort Expert tient à entretenir de bonnes relations avec chacun de ses clients, et souhaite continuer à leur offrir la même qualité de services que celle qu'ils connaissent depuis des années. N'hésitez pas à communiquer avec Confort Expert au 514 640-7711, poste 599, ou au 1 877 240-0911, poste 599, pendant les heures d'ouverture habituelles (heure de l'Est) ou par courriel à credit@confortexpert.com si vous avez des

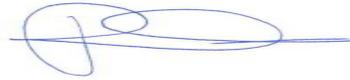
questions à propos de vos services. Pour de plus amples renseignements sur la transaction entre Sears Canada et Confort Expert, vous pouvez consulter le site Web de FTI Consulting Canada Inc., contrôleur de Sears Canada nommé par la Cour, au : <http://cfcanada.fticonsulting.com/searscanada>.

Nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients et sommes confiants que cette transaction continuera d'apporter le confort à votre domicile au cours de mois et des années à venir.

Veillez agréer nos salutations distinguées.



Pierre Boulé
Président directeur général
Confort Expert Inc.



Pierre Marc Lamoureux
VP Finances et Opération
Confort Expert Inc.